Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 12 (1874)

Heft: 10

Artikel: Après l'exil : (récit d'un proscrit)

Autor: Brun, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

territoire. Cette invasion fut nommée la guerre des

plapparts.

En 1496, Charles VIII créa une compagnie de mercenaires composée de cent Suisses, qui continua son service auprès du roi de France jusqu'en 1792. Réorganisée en 1814, cette compagnie subsista jusqu'en 1817, puis fut incorporée aux Gardes-ducorps.

Dans ce siècle réaliste, la prose est généralement plus goûtée que la poésie, et nous savons qu'il ne faut point trop souvent accueillir celle-ci dans les colonnes d'un journal si l'on ne veut pas encourir la disgrâce de ses lecteurs. Cependant, lorsque des vers bien faits et empreints d'un vrai sentiment poétique nous sont adressés, il est bien difficile de ne pas leur accorder une place. Tel a été le cas pour ceux qui suivent, dus à la plume d'un de nos compatriotes, à Paris, M. A. Brun.

Après l'exil.

(Récit d'un proscrit.)

O Terre! quoi que l'homme écrive sur ta face, Le temps, ce destructeur, toujours trop tôt l'efface. Un chemin dans les bois est à peine tracé Que le matin oublie où le soir a passé. L'exilé qui revient un jour dans son village S'égare aux lieux témoins des jeux de son bel âge; Aux pâtres étonnés qui dirigent ses pas Il parle de sentiers qu'ils ne connaissent pas. Il cherche en vain des yeux les buissons et les haies Où, jeune, il a trouvé des oiseaux et des baies : L'usine dans les bois a chassé les oiseaux, Une enclume gémit où chantaient les roseaux; Le ruisseau qu'on voyait bondissant et limpide Tourne pour un moulin une meule rapide, Les vignes ont grimpé sur des monts qu'autrefois Recouvraient seulement la bruyère et les bois. Les noyers ombrageant le cristal des fontaines, Les arbres des vergers sont tombés par centaines. Les blés ont envahi les pampres du coteau; Nous avons la fabrique à l'endroit du château. La route était à droite : elle serpente à gauche ; Les champs qu'on moissonnait sont des prés que l'on fauche. Adieu les grands troupeaux et leurs riches toisons! Car dans la plaine immense on bâtit des maisons. Le village, aujourd'hui, s'étend vers la campagne, L'église est descendue au bas de la montagne. L'exilé trouve enfin le seuil de ses aïeux : Tout attriste son cœur et tout trompe ses yeux, Le logis paternel est une hôtellerie : Il faudra le visa d'une chancellerie Pour qu'un nom soit inscrit aux registres ouverts Dont la prose cruelle a souffleté mes vers!

Qui peut se rappeler sans colère et sans larmes Qu'un jour il a subi l'examen des gendarmes Sous le toit de son père, et que pour y loger, Il a payé sa nuit ainsi qu'un étranger? Lorsque le souvenir fait briller l'espérance, Qu'elle est froide pour nous la triste indifférence!

Pourtant il est joyeux de revoir son pays! Après de longs revers, des efforts inouïs, Qui pourrait empêcher qu'à son but il parvienne? N'est-il pas entre tous un cœur qui se souvienne? L'exilé vainement voit tout se transformer! Il veut rester le même; il veut encore aimer. Il trouvera quelqu'un pour parler de sa mère; Sa sœur effacera pour lui la peine amère. Les ronces des buissons, l'ombre des églantiers, Et l'herbe chaque jour croissant sur les sentiers, Ont, du pas des aïeux, partout couvert l'empreinte. Mais la main chaude encor se souvient d'une étreinte, La bouche, d'un baiser, le cœur, d'un sentiment, L'exilé ne sait pas combien l'espoir nous ment. Il oublie, à l'abord d'un compagnon d'enfance, Que d'autres amitiés ont comblé son absence; Que l'homme ne tient pas ce que l'enfant promet Et qu'il restera froid devant ceux qu'il aimait; Que le bien paternel se vend à la criée, Quand le frère est parti, puis, la sœur, mariée; Qu'à son nom, nul écho ne répond aujourd'hui. Tant d'écoliers joueurs sont partis comme lui! L'un est allé chercher fortune en Amérique, L'autre a trouvé la gloire et la mort en Afrique; Un troisième, à Paris; un autre, sur les flots : Paris garde ses morts: la mer, ses matelots. D'autres ont survécu. Leur fidélité morte, Sous la forme d'un chien va renaître à la porte; Lui seul a caressé l'exilé sur le seuil. Ainsi, partout l'oubli, le changement, le deuil. Le vieux, le bon pasteur dort au pied de l'église; Un bambin d'autrefois porte une barbe grise. Celle dont le proscrit a paré le corset, Bonne femme, sans doute, ignora qu'il passait : Il trouverait chez elle une amitié fanée Comme tous les bluets dont il l'a couronnée; Parmi ceux qui gardaient son vague souvenir, On chuchote aussitôt de le voir revenir. Le vieillard est enfant; la jeune fille est vieille; Lui n'est qu'un étranger qu'on fuit et qu'on surveille. Tout a changé : les lieux, les maisons et les mœurs; Et l'ivraie a poussé dans les champs et les cœurs; Le jour, entre les murs; l'ombre dans la clairière; Les soupçons, dans l'esprit; les croix, au cimetière; C'est là que l'exilé va sous le vent qui mord; Il n'a plus qu'à frapper aux portes de la mort.

A. BRUN.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

v

Tous les renseignements qu'Edouard et ses compagnons purent obtenir en sortant de Genève les engagèrent à se diriger vers La Sarraz. La troupe n'était pas gaie; le père de Victorine, M. Lullin, était fort triste. Ce Genevois, d'une famille distinguée, était un fort bel homme; il se présentait avec dignité et sa figure inspirait le respect; il avait une piété vraie, beaucoup de droiture, un jugement sain et un esprit très cultivé. Il estimait et aimait Edouard, et il n'aurait pas hésité à lui donner sa fille, si le jeune homme eût pu, un peu plus tôt ou un peu plus tard, embrasser la réformation.

M. Lullin, réfléchissant à cela et cheminant à côté d'Eduard, amena la conversation sur ce sujet, et lui fit part

des sentiments qu'il éprouvait.

— Que ne puis-je dès à présent, lui dit Edouard, prendre le nom de votre fils, puisque depuis longtemps je vous chéris, comme on doit, chérir un bon père. Quant à ma conviction, vous savez que je désirerais ardemment pouvoir faire publiquement ma confession de foi.

— Je sais, mon cher Edouard, ajouta M. Lullin, que vous avez recherché les instructions de l'excellent et digne Farel; mais votre conduite exemplaire et la pureté de vos mœurs ne vous ont sans doute pas encore permis de voir dans toute son étendue la corruption qui règne chez nous, corruption entretenue et propagée par le clergé.